Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260504-2026_05_04_14-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 04 mai 2026

Date convocation : 20 avril 2026	Le quatre mai deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX, Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **Absent :** **Excusés :** Anne LAZAREVITCH, qui donne procuration à Jacques LE HONSEC **Secrétaire de séance** : Viviane LE GOFF

2026_05_04_14 OBJET : **Nomination des représentants au syndicat mixte de Kerloazec**

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'occasion de l'élection du maire et de la municipalité, les nouveaux conseils municipaux sont appelés à désigner les représentants de leur commune auprès des différentes structures.
La commune doit proposer deux élus titulaires et un suppléant pour siéger au Syndicat mixte de Kerloazec

Après échanges, **à l'unanimité,**

PROPOSE M. Guy CONNAN et Mme Anne LAZAREVITCH, élus titulaires
Et M. Philippe DURANTI, élu suppléant

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Viviane LE GOFF

MAIRIE DE PLOËZAL